

British ou Scottish Straight ?

Le Scottish Fold fait son apparition dans le monde félin, en 1961. Mais ce n'est qu'en 1963 que la sélection de ce chat commence réellement.

Dès ses débuts, cette belle race est sélectionnée par des mariages avec des British Shorthair. Le patrimoine génétique du Scottish Fold est donc certainement très proche de celui du British Shorthair. D'ailleurs, ce chat au look de bébé, originaire des îles britanniques aurait tout aussi bien pu s'appeler « British Fold », ce qui aurait évité bien des problèmes ultérieurs !

Le Scottish se développe petit à petit, mais des études scientifiques réalisées sur des Scottish Fold australiens montrent que le mariage de deux Fold peut entraîner des problèmes osseux chez certains des descendants. Du coup, le GCCF abandonne cette race, et ne la reconnaît plus.

Pendant ce temps, le développement de la race continue en Europe et aux USA.

** En Europe les Fold sont mariés à des chats à oreilles droites. De préférence des British Shorthair, mais aussi des Persans, voire d'autres races diverses et variées selon les fédérations. En Suisse, au Cat Club de Genève, le mariage Scottish Fold X Exotic Shorthair ou Persan est d'abord accepté, en raison du petit nombre de British, mais, rapidement, seul le mariage avec des*

British ou des Scottish Straight est autorisé et les chatons à oreilles droites sont enregistrés comme British. Par la suite, il est apparu que des mariages Scottish Fold X Scottish Straight (chat à oreilles droites issus de Scottish Fold) pouvaient donner des chatons Fold avec des problèmes osseux.

** Aux USA, des Exotic Shorthair et des Persans sont utilisés en croisement avec des Scottish Fold.*

Le Scottish Fold, variété de British ?

La France décide en 2001 de n'accepter définitivement que le mariage du Scottish Fold avec le British, et d'enregistrer les chatons à oreilles droites issus de ce mariage comme « Scottish Straight ». Cette pratique était déjà observée, avec plus ou moins de rigueur, depuis 1999 et pour la SCFF, dès 1982 ce mariage a toujours été le seul accepté et les chatons à oreilles droites enregistrés comme British.

Une étude est demandée par le club de race en 2003, afin d'apprécier quels sont les problèmes osseux dont peuvent souffrir certains Scottish Fold.

Cette étude a, entre autres, révélé que si certains pedigrees montrent bien uniquement des mariages Fold X British, d'autres sont beaucoup plus fantaisistes.

Quand les Scottish Fold sont régulièrement mariés à des British, leur patrimoine génétique ne diffère plus que par la présence du gène Fold. D'ailleurs, le standard

du Scottish Fold est un « copier/coller » de celui du British, avec uniquement une différence de port d'oreilles. Le Scottish Fold semble donc pouvoir être considéré comme une variété de British, qui ne se différencie de ce dernier que par la présence du gène Fold qui lui confère un port d'oreille caractéristique.

Les Scottish Fold français étudiés lors de la thèse de Doctorat Vétérinaire de Virginie Bernez en 2003 se sont tous révélés porteurs de problèmes osseux plus ou moins importants. Beaucoup de ces problèmes étaient minimales (anomalies des vertèbres de la queue) et n'entraînaient pas de gêne visible chez les animaux.

En France, pendant 15 ans, les Scottish Fold ne peuvent être mariés qu'à des British. Comme dit plus haut, leur patrimoine génétique ne diffère plus que par la présence du gène fold, « Fd ».

Pourquoi les mariages du British avec des Manx, des Selkirk ou d'autres races où il intervient comme améliorateur ou ouverture de sang ne donnent ils QUE des chats de la race « mère » ?

Lorsque le British est utilisé uniquement pour permettre d'augmenter le nombre des géniteurs d'une race, les sujets issus de ces mariages, qu'ils présentent ou non toutes les caractéristiques de la race « mère », sont enregistrés dans le livre d'origine de cette race « mère ». Ces chats métis élargissent, pour un temps, le pool

génétique de leur race d'origine. Le mariage n'est souvent admis que pour un temps défini et si le standard de la race « mère » n'est pas tout à fait identique à celui du British, un travail de sélection est nécessaire par la suite. Les éleveurs de British ne tiennent pas à voir leur race « parasitée » par des races extérieures.

Que le British soit un « améliorateur » pour d'autres races, oui. Mais pas d'autre race que le British dans une ascendance de British !

Problèmes osseux ou non chez les chatons à oreilles droites issus de Fold ?

Une étude concernant les Scottish et Highland Straight a été soutenue par Candice Bellegarde en 2012.

Celle ci a démontré, pour les sujets présentés, que les Scottish (ou Highland) Straight (une douzaine) ne montraient aucune lésion d'ostéochondrodysplasie. Leurs problèmes, lorsqu'il y en avait, étaient exactement identiques à ceux des British étudiés en comparaison.

A ce jour, et depuis le 01/01/2015, le mariage des Scottish (Highland) avec l'American Shorthair est autorisé. Il l'est également pour les éleveurs de la TICA et de la CFA. Pour la WCF, seuls sont autorisés les mariages avec les British. Cette Possibilité de mariage entraîne un « risque » de modification du phénotype

(l'apparence) du Scottish. Actuellement, le standard LOOF du Scottish (Highland) est en gros un « copier/coller » de celui du British. Les chatons à venir, issus du mariage avec l'American Shorthair ne vont plus correspondre au standard...

Tous les standards autorisent le mariage des Fold aux Straight et interdisent les mariages entre deux Folds.

Que ce soit en recourant au mariage avec le British ou l'American Shorthair, le Scottish ne peut se passer de l'apport d'une race extérieure. Refuser que le Scottish lui ressemble semble utopique.

Une avancée majeure.

Depuis septembre 2014, UC Davis met à disposition des éleveurs un test pour le gène fold⁽¹⁾.

Ceci est une avancée capitale pour les éleveurs. En effet, le gène fold a une expression variable et certains folds présentent un phénotype (une apparence) de straight. De ce fait, un mariage fold X straight peut se révéler un mariage fold x fold, d'où un risque important de lésions d'ostéochondrodysplasie !

Mise à jour du 25/02/16 Alyse BRISSON

¹ <https://www.vgl.ucdavis.edu/services/ScottishFold.php>